
LA FRÉQUENTATION DANS L'HÔTELLERIE

Bilan 2022

NORMANDIE
TOURISME

METHODOLOGIE

- L'INSEE, en partenariat avec les acteurs locaux du tourisme, mène une enquête de fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme (hôtellerie, hôtellerie de plein air, autres hébergements collectifs de tourisme).
- Cette enquête est menée chaque mois, tout au long de l'année (à l'exception de l'hôtellerie de plein air où elle est réalisée d'avril à septembre).
- La collecte est multimode, les établissements peuvent répondre par internet ou par papier, la dématérialisation étant privilégiée.
- Seul un échantillon d'établissements est interrogé, correspondant pour la Normandie à près de 80 % du parc. Lorsque l'établissement n'est pas enquêté ou lorsqu'il ne répond pas, sa réponse est imputée à l'aide d'une régression logistique. La compilation de l'ensemble des réponses (établissements répondants + réponses imputées) permet de calculer les indicateurs présents dans ce document.
- Les données historiques concernent janvier à décembre avant 2020. En raison de la crise sanitaire, la méthodologie et le déroulement des enquêtes consacrées à l'hôtellerie de l'INSEE ont été bouleversés en 2020 et 2021, notamment sur le recueil des nationalités (janvier à mars + juillet à octobre pour 2020 et mai à décembre pour 2021). Pour 2022, l'INSEE a repris la collecte habituelle entre janvier et décembre.



SOMMAIRE

1 La fréquentation en Normandie en 2022

- Evolution de la fréquentation en Normandie
- Evolution de la fréquentation mensuelle en Normandie
- Evolution du taux d'occupation
- La nationalité des clientèles
- Les clientèles étrangères
- Le positionnement de la Normandie
- La fréquentation par département
- La fréquentation par zone infra-départementale
- Les types d'établissement hôtelier
- Les catégories de classement hôtelier
- Le tourisme d'affaires

2 Zoom sur la fréquentation estivale (juillet et août)

- Taux d'occupation et nationalité des clientèles

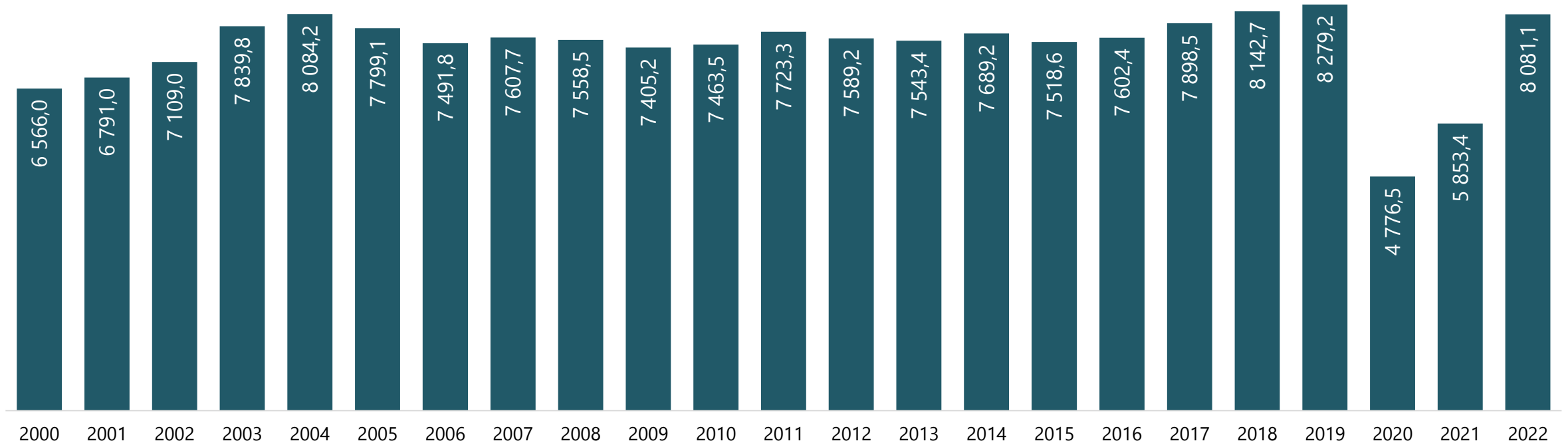
A retenir

- **8,1 millions de nuitées** enregistrées dans les hôtels normands en 2022, le 4^e plus haut niveau depuis 2000.
- Des niveaux de nuitées qui se rapprochent de ceux de 2019, voire qui les dépassent entre juillet et septembre 2022.
- Un taux d'occupation moyen qui s'élève à 55,4 %.
- **Plus de 8 touristes sur 10** ayant séjourné dans un hôtel en Normandie en 2022 sont Français.
- La Normandie se situe au **8^e rang** des nuitées hôtelières enregistrées dans les régions françaises.
- Le **Calvados**, département normand qui dispose de l'offre hôtelière la plus importante, attire davantage de clientèles, suivi par la Seine-Maritime.
- La Côte Fleurie et la Côte d'Albâtre concentrent 35,0 % de l'ensemble des nuitées normandes sur la période.
- En 2022, une forte concentration des nuitées en juillet et août, bien supérieure aux années précédentes.

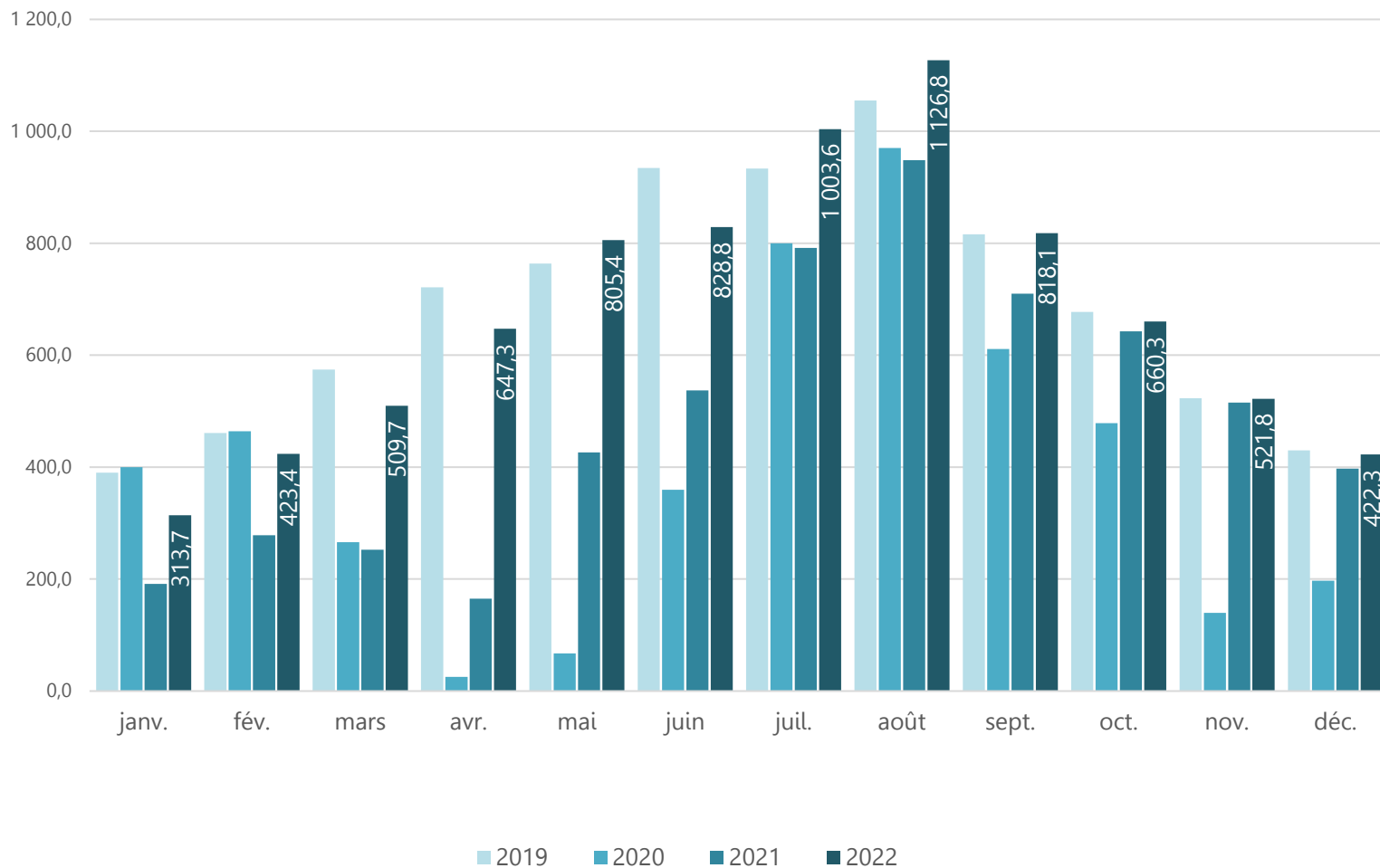
Evolution de la fréquentation en Normandie

- **8,1 millions de nuitées** sont enregistrées dans les hôtels de Normandie en 2022, le 4^e plus haut niveau après 2019 (8,3 millions), 2018 (8,1 millions) et 2004 (8,0 millions).
- Les nuitées progressent de **38,1 %** par rapport à 2021, mais se réduisent de 2,4 % par rapport à 2019.

Evolution des nuitées hôtelières (milliers)



Nuitées hôtelières entre 2019 et 2022 en Normandie (milliers)

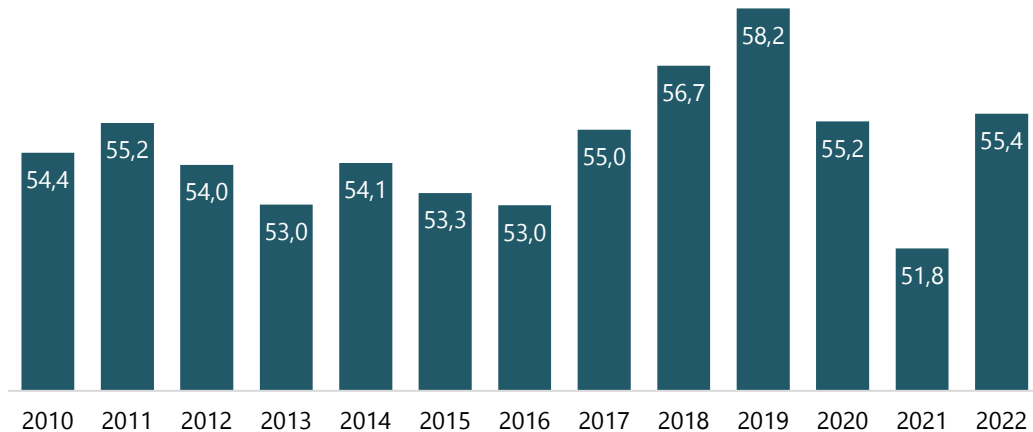


- Bien qu'inférieurs à 2019, les niveaux de nuitées enregistrés sur le début d'année 2022 font toutefois apparaître une nette reprise de la fréquentation dans l'hôtellerie normande après deux années fortement perturbées par la crise sanitaire.
- Cela se confirme avec un net rattrapage du volume des nuitées hôtelières entre juillet et septembre 2022 qui dépasse celui de 2019.
- La fréquentation sur les trois derniers mois de l'année, supérieure à celle de 2021, est très légèrement inférieure à celle 2019.

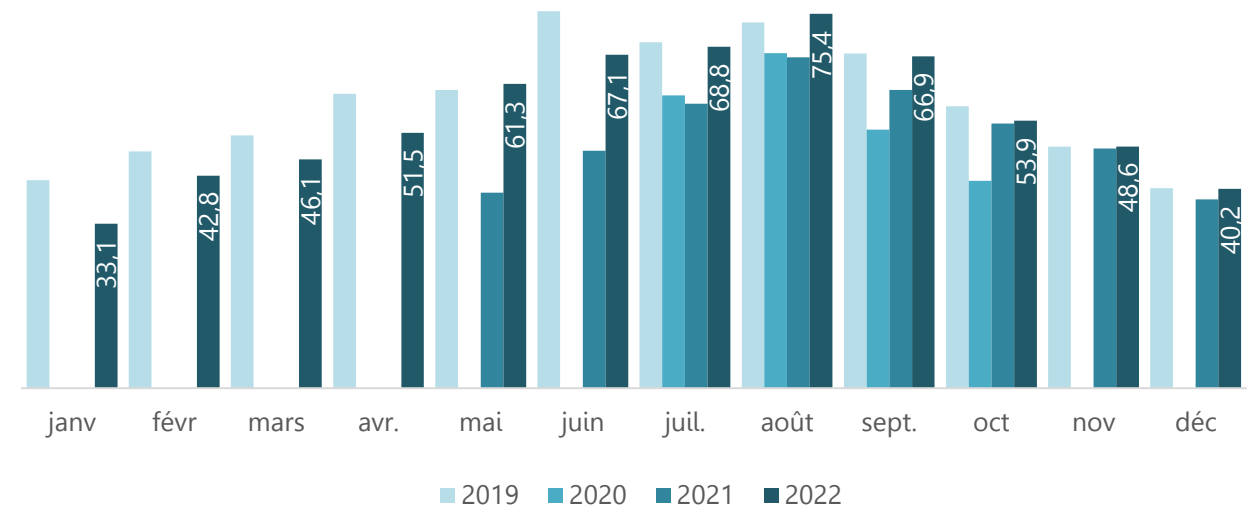
Evolution du taux d'occupation

- En 2022, le **taux d'occupation s'élève à 55,4 %**, soit une part supérieure à 2020 et 2021 marquées par la pandémie, mais en deçà de 2018 (56,7 %) et 2019 (58,2 %).
- Avec 75,4 %, le taux d'occupation du mois d'août 2022 est à un niveau particulièrement élevé, n'ayant pas été atteint depuis 2010.
- La fréquentation sur les deux derniers mois de l'année est à des niveaux équivalents à ceux de 2019.

Evolution du taux d'occupation dans l'hôtellerie normande (%)



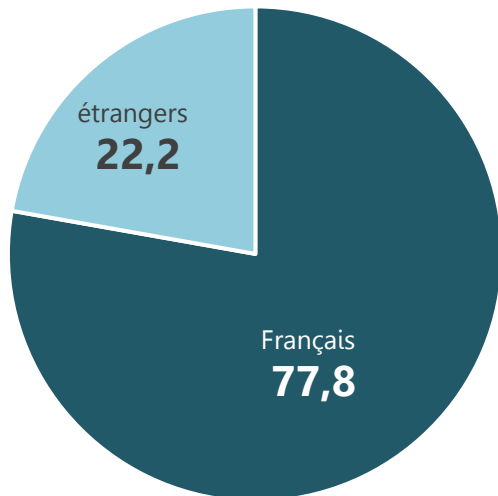
Taux d'occupation mensuel en hôtellerie entre 2019 et 2022 en Normandie (%)



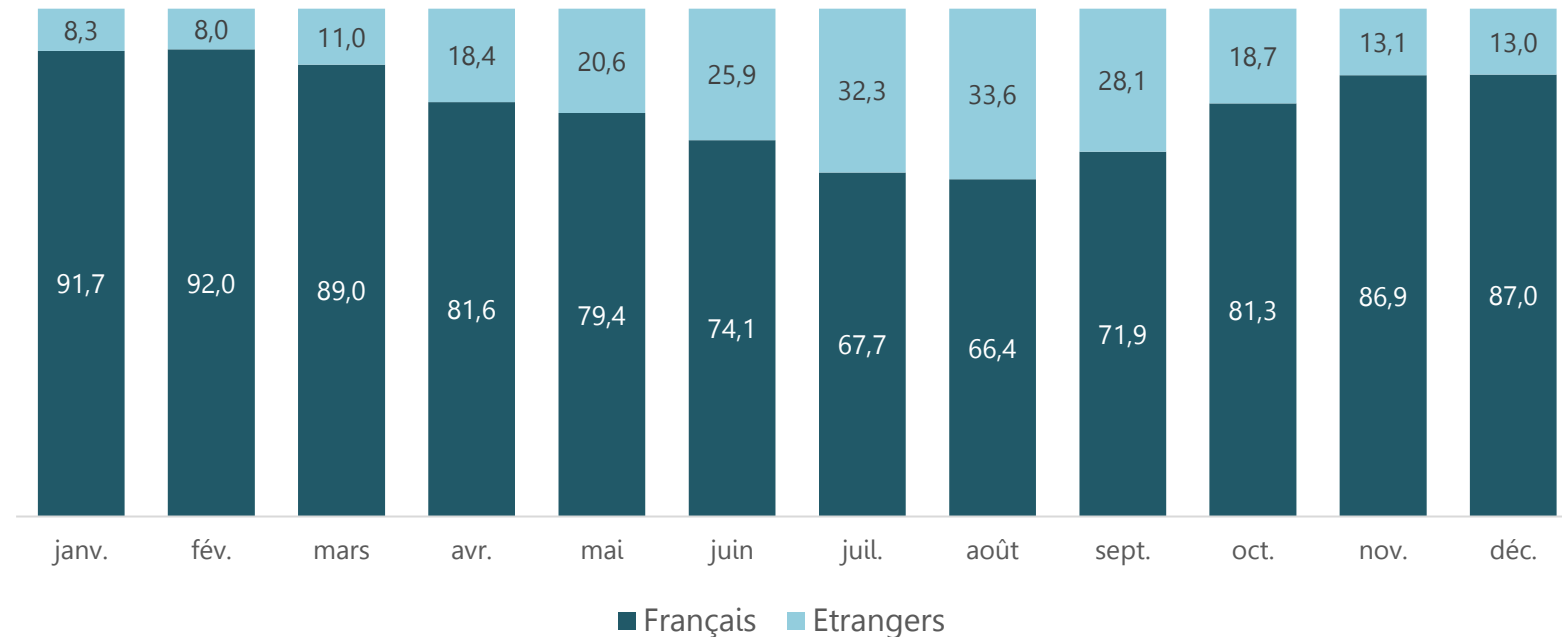
La nationalité des clientèles

- **6,3 millions de nuitées** sont enregistrées par des **Français** dans les hôtels de Normandie en 2022 et **1,8 million** par des **étrangers**.
- Signe du retour des clientèles internationales, ces dernières représentent 22,2 % de la clientèle dans l'hôtellerie normande en 2022, soit un niveau quasi équivalent aux niveaux pré-pandémie. Entre juin et septembre 2022, la part de clientèle internationale dépasse même les 25 %.

Répartition des nuitées hôtelières françaises et étrangères en 2022 (%)

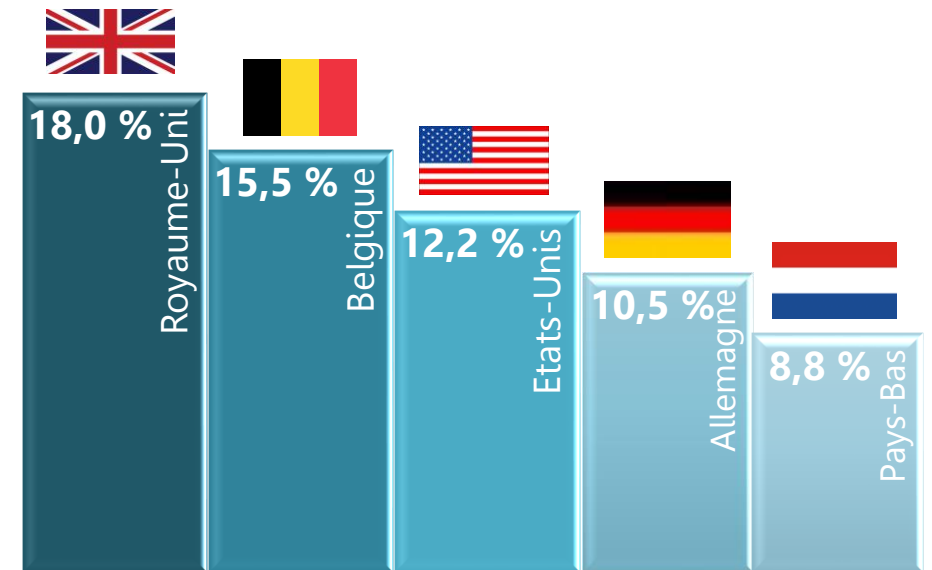


Répartition des nuitées hôtelières mensuelles françaises et étrangères en 2022 (%)



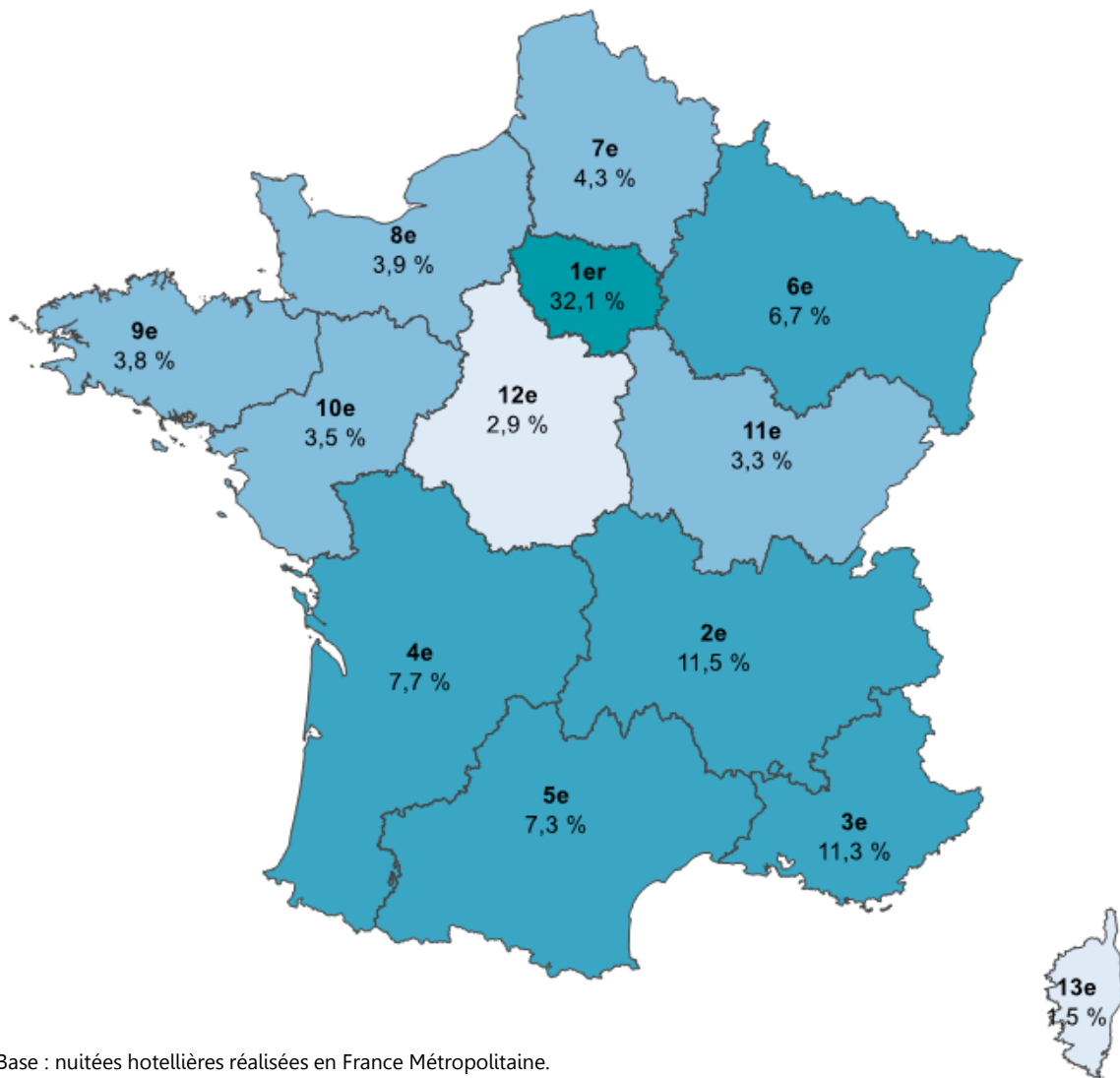
- En 2022, les cinq premières nationalités étrangères concentrent **65,1 %** des nuitées internationales (64,7 % en 2019)
- Après deux années passées à la 4^e place du classement, notamment en raison du Brexit et de la crise sanitaire, **les Britanniques** retrouvent la première place du classement des clientèles internationales dans l'hôtellerie normande (18,0 % des nuitées étrangères) en 2022.
- Les Belges (15,5 %), premiers pendant les deux années de pandémie occupent à nouveau la deuxième place sur le podium, suivis par les Américains (12,2 %).

Top 5 des nationalités étrangères en 2022¹



Le positionnement de la Normandie

Répartition des nuitées hôtelières (%) et rang des régions françaises en 2022

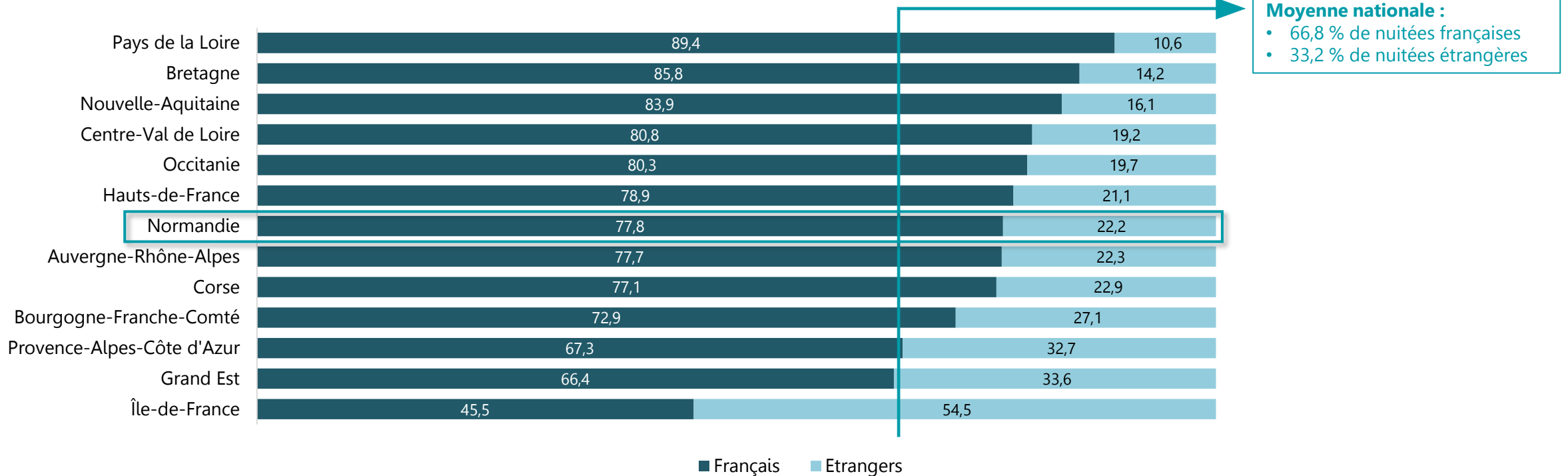


- La Normandie capte **3,9 % des nuitées** et 4,4 % des arrivées touristiques dans l'hôtellerie française en 2022.
- La région se positionne au **8^e rang** en termes de nuitées, comme en termes d'arrivées hôtelières (contre 9^e rang en 2021).
- Son taux d'occupation est inférieur à la moyenne nationale sur la période : 55,4 %, contre 60,4 % en France Métropolitaine.
- La clientèle d'affaires représente 42,2 % de la clientèle dans l'hôtellerie normande en 2022, contre 43,5 % au niveau national.

Le positionnement de la Normandie

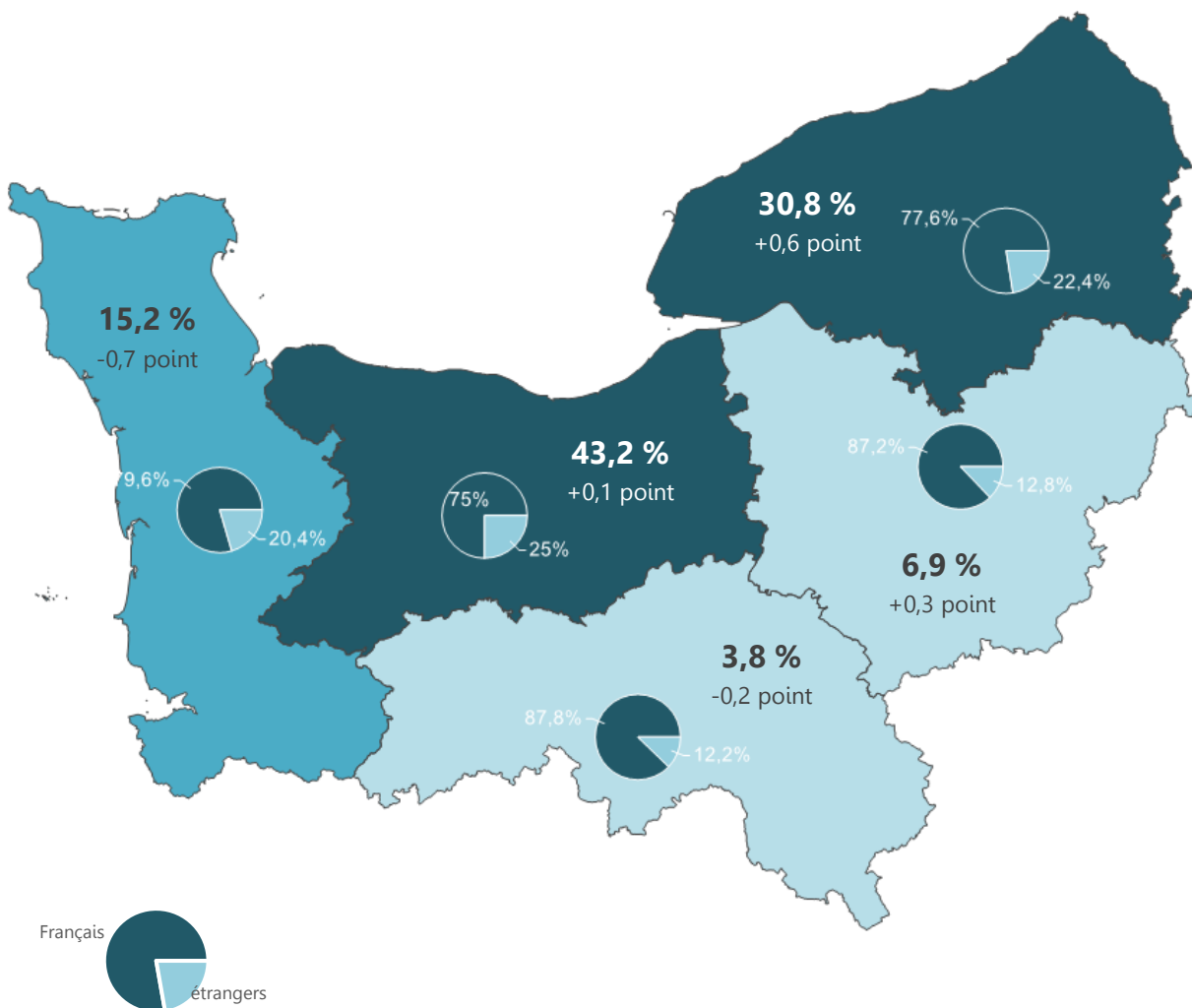
- Au global, en France, 66,8 % des nuitées en hôtellerie sont réalisées par des touristes français en 2022. Onze régions comptent une part de nuitées françaises plus importante. En Normandie, la part des nuitées françaises s'élève à 77,8 % en 2022.
- Bien qu'en-deçà de 2019 (35,6 %), les clientèles internationales sont de retour dans les hôtels de France en 2022, représentant 33,2 % des nuitées. Cette part est inférieure en Normandie à 22,2 % des nuitées en 2022, un niveau encore en retrait par rapport à 2019 (24,4 % des nuitées).

Répartition des nuitées françaises et étrangères par région en 2022 (%)



La fréquentation par département

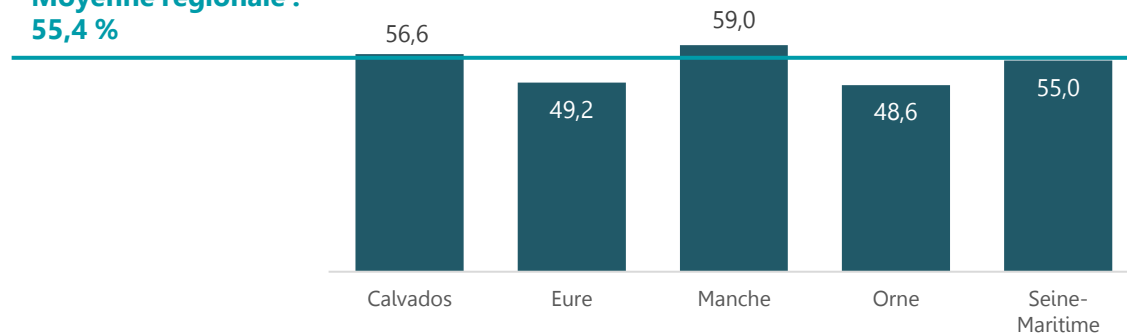
Répartition des nuitées hôtelières en 2022 dans les 5 départements normands et part des nuitées selon la nationalité (%)



- Les hôtels du **Calvados** attirent plus de 40 % de touristes et plus de 30 % ont séjourné dans les hôtels seinomarins.
- La Manche enregistre un taux d'occupation supérieur de 3,6 points à la moyenne de la région et le Calvados de 1,2 point. Les autres départements sont en-deçà.
- L'Eure et l'Orne accueillent plus de 87 % de clientèle française dans leurs hôtels en 2022.
- Le Calvados (25,0 %) et la Seine-Maritime (22,4 %) sont les départements qui attirent le plus de clientèles étrangères sur la période.

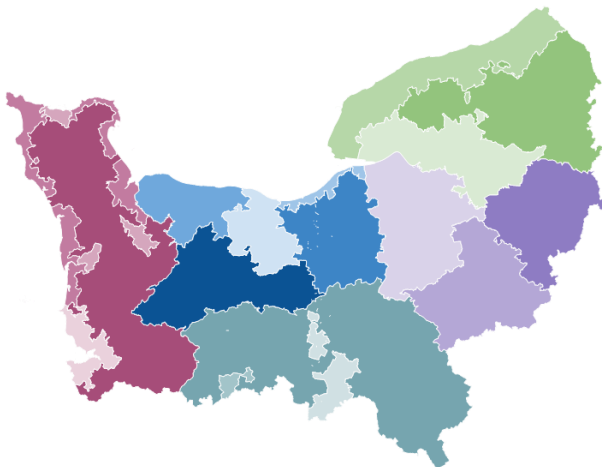
Taux d'occupation des 5 départements normands (%)

Moyenne régionale :
55,4 %

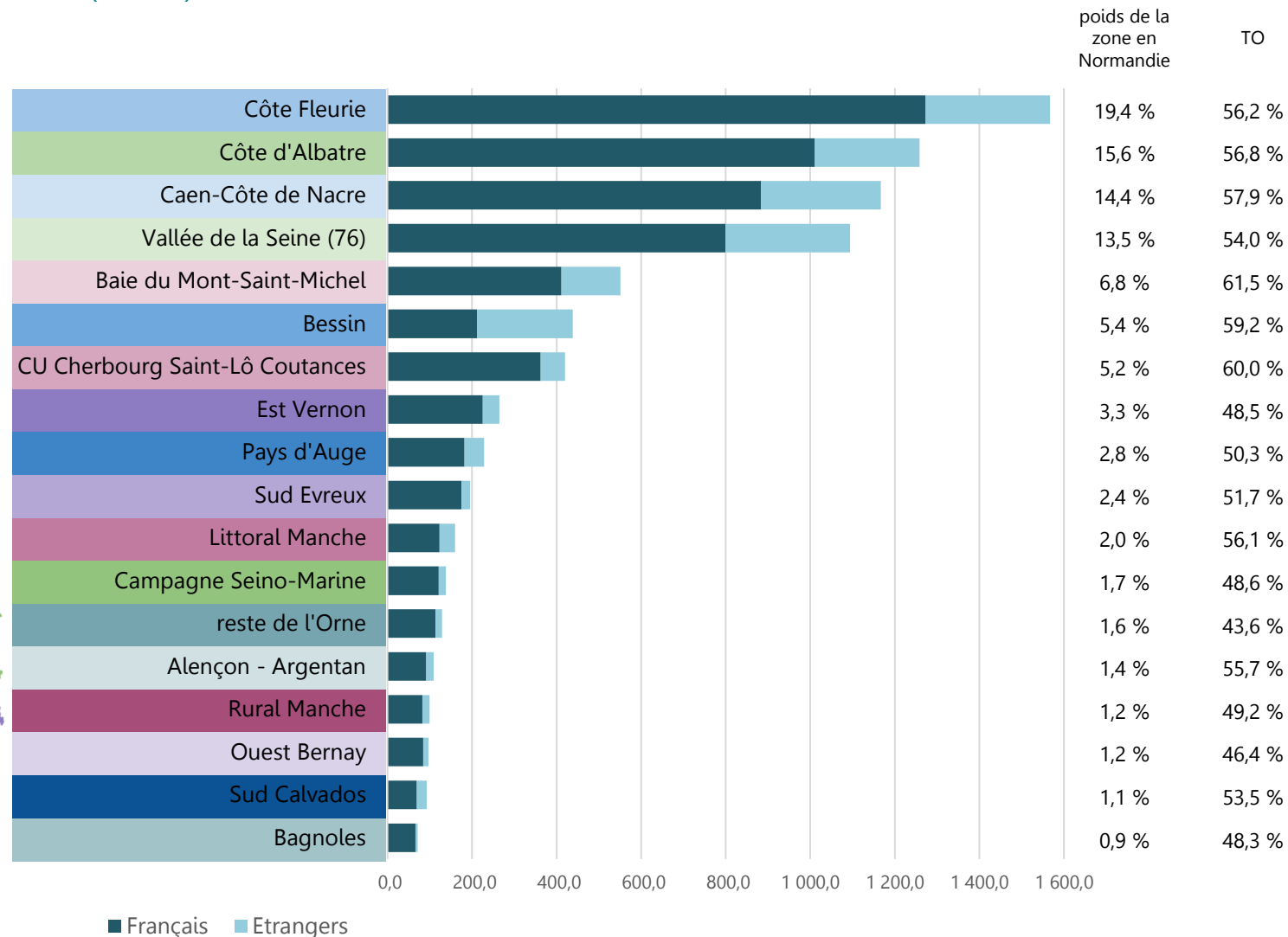


La fréquentation par zone infra-départementale

- **19,4 %** des nuitées hôtelières normandes sont effectuées sur la **Côte Fleurie** en 2022.
- Les hôtels de la Côte d'Albâtre, qui captent 15,6 % des nuitées normandes, enregistrent un taux d'occupation de 56,8 % sur la période.
- Le plus fort taux d'occupation est enregistré sur la zone de la **Baie du Mont-Saint-Michel** en 2022 avec **61,5 %**.
La zone capte 6,8 % des nuitées normandes de l'année.



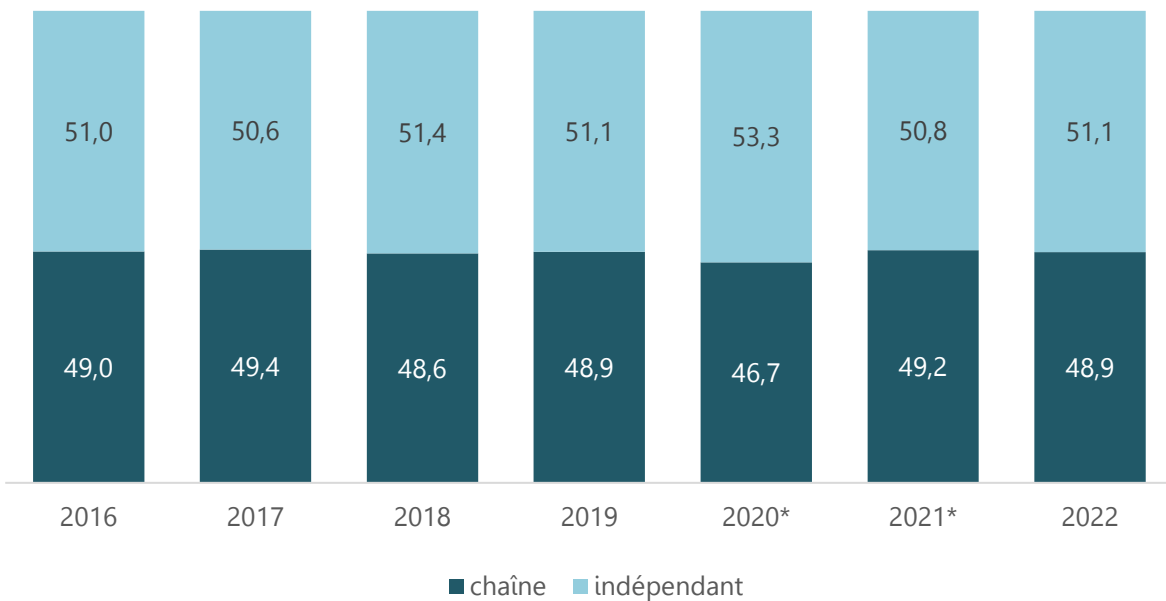
Nuitées hôtelières françaises et étrangères par zone infra-départementale en 2022 (milliers)



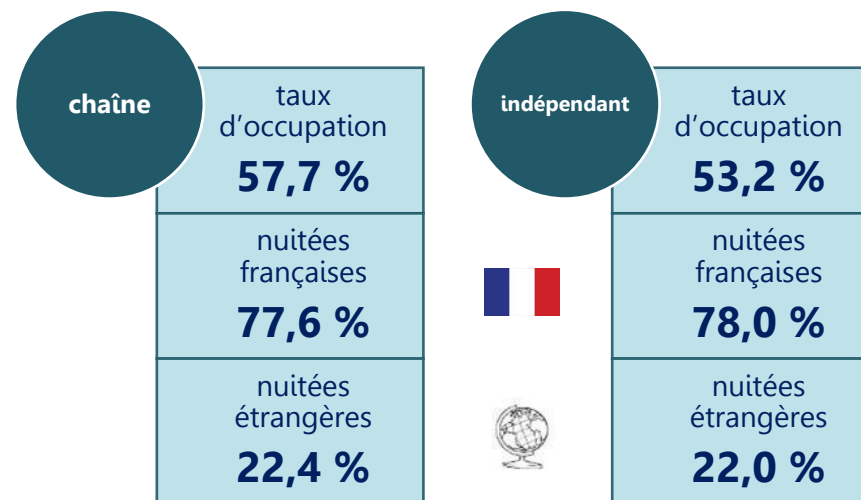
Les types d'établissement hôtelier

- En 2022, **48,9 %** des nuitées touristiques normandes ont eu lieu dans des hôtels appartenant à des **chaînes** et **51,1 %** dans des hôtels **indépendants**. Cette part est relativement stable au fil des ans.
- Le **taux d'occupation** est **plus élevé** dans les établissements appartenant à une **chaîne** (57,7 %) que dans les établissements indépendants (53,2 %).
- Le type d'établissement hôtelier n'a pas d'impact sur la répartition des nuitées selon la nationalité.

Répartition des nuitées par type d'établissement hôtelier (%)



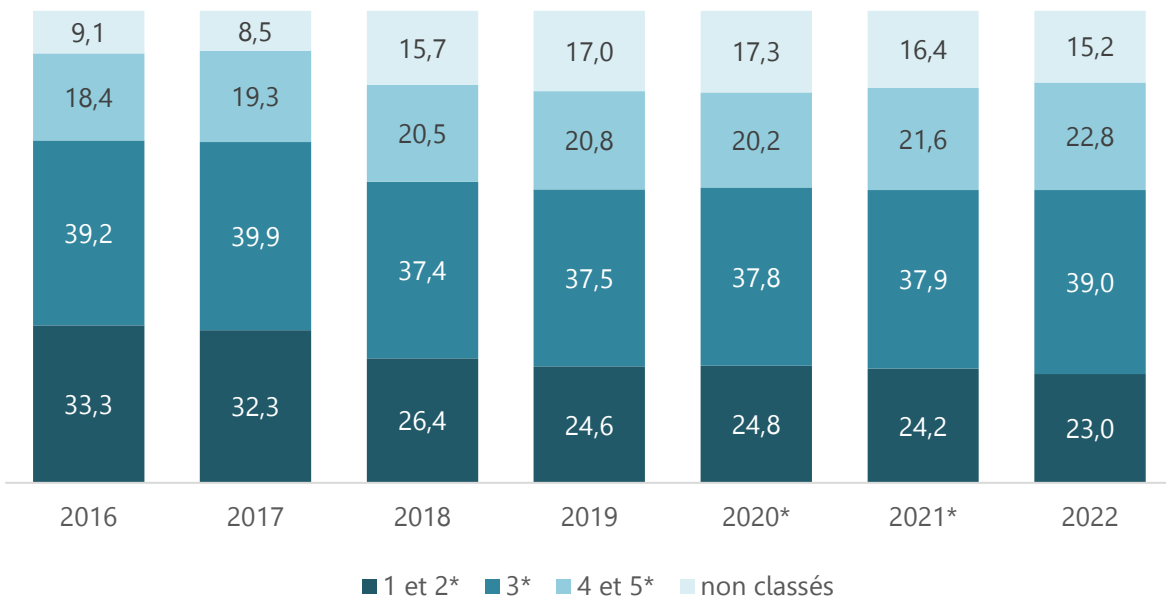
Taux d'occupation et part des nuitées selon la nationalité par type d'établissement hôtelier en 2022



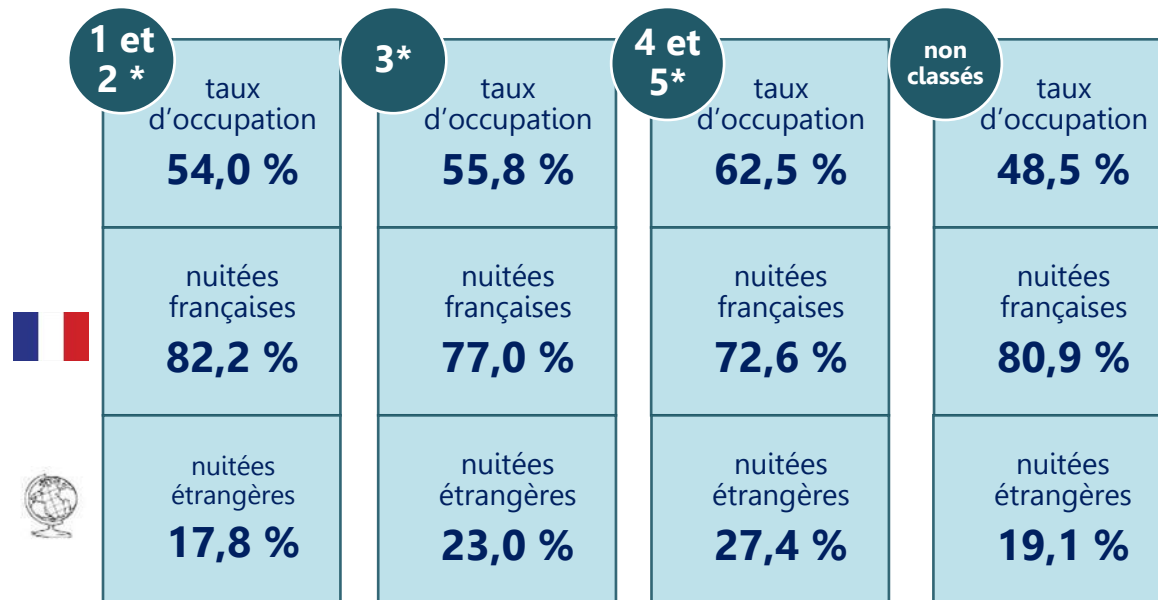
Les catégories de classement hôtelier

- La part des nuitées dans les hôtels classés 1 ou 2* tend à se réduire au fil des ans, au profit des hôtels 4 et 5* ou des hôtels non classés. La part des nuitées effectuées dans les **hôtels 3*** est relativement stable sur la période, représentant **39,0 % des nuitées** en 2022.
- Le taux d'occupation, comme la part de la clientèle étrangère, progressent à mesure que le nombre d'étoiles de l'établissement augmente.

Répartition des nuitées par catégorie de classement hôtelier (%)



Taux d'occupation et part des nuitées selon la nationalité par catégorie de classement hôtelier en 2022

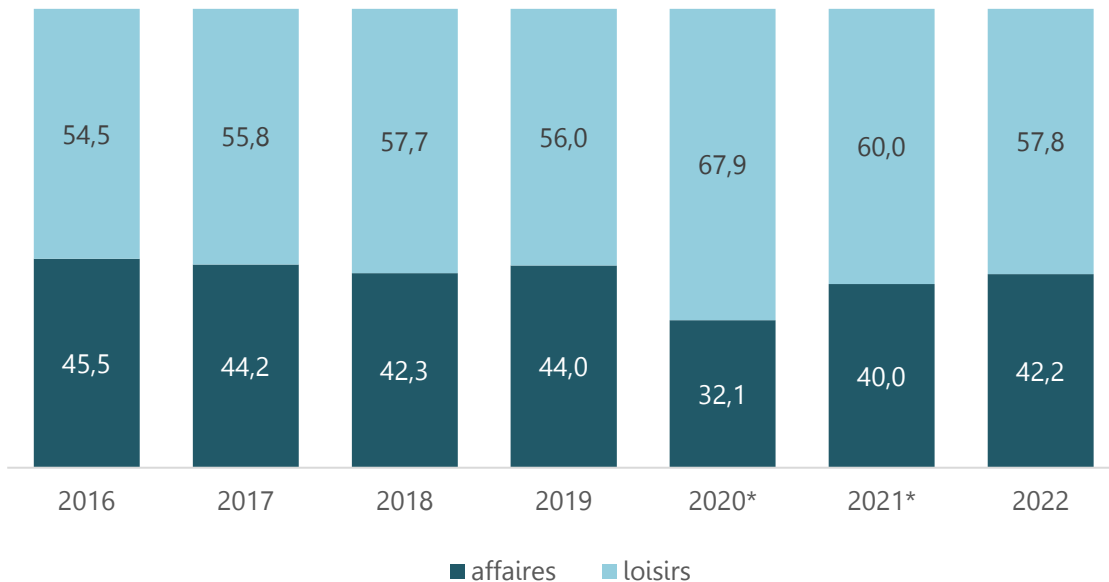


* Données disponibles pour les mois de juillet à octobre 2020 et mai à décembre 2021.

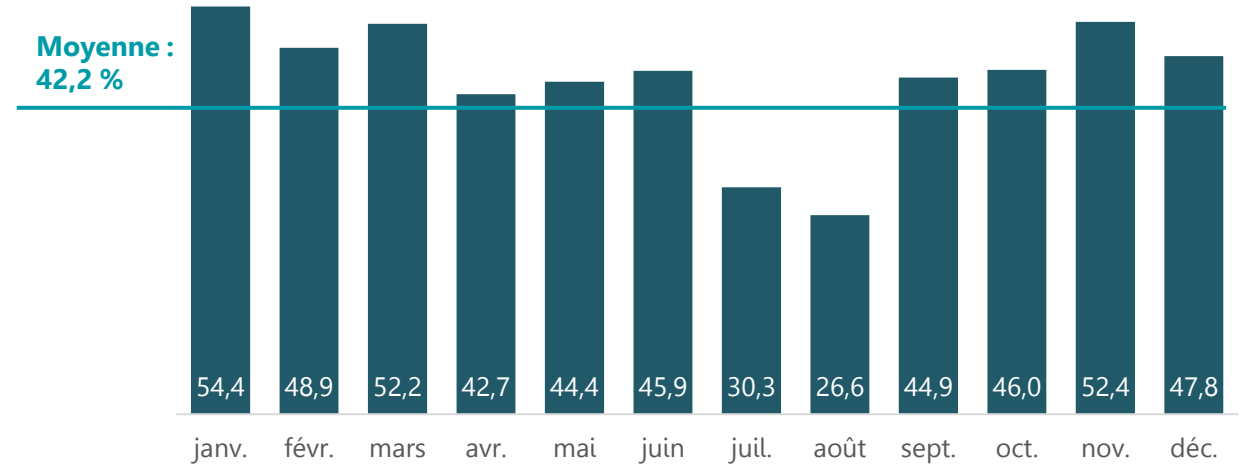
Source : INSEE Normandie – CRT Normandie.

- En 2022, le tourisme d'affaires représente **3,4 millions de nuitées** dans les hôtels de Normandie, soit **42,2 %**.
- Après une forte diminution du tourisme d'affaires en 2020, en raison de la pandémie ayant limité les déplacements professionnels, celui-ci retrouve un niveau quasi-équivalent à celui de 2019.
- Mis à part en juillet (30,3 %) et août (26,6 %), la part du tourisme d'affaires est supérieure à la moyenne annuelle quel que soit le mois de l'année.

Répartition des nuitées hôtelières d'affaires ou de loisir (%)



Part des nuitées hôtelières d'affaires en 2022 (%)



* Données disponibles pour les mois de juillet à octobre 2020 et mai à décembre 2021.

Source : INSEE Normandie – CRT Normandie.

SOMMAIRE

1 La fréquentation en Normandie en 2022

- Evolution de la fréquentation en Normandie
- Evolution de la fréquentation mensuelle en Normandie
- Evolution du taux d'occupation
- La nationalité des clientèles
- Les clientèles étrangères
- Le positionnement de la Normandie
- La fréquentation par département
- La fréquentation par zone infra-départementale
- Les types d'établissement hôtelier
- Les catégories de classement hôtelier
- Le tourisme d'affaires

2 Zoom sur la fréquentation estivale (juillet et août)

- Taux d'occupation et nationalité des clientèles

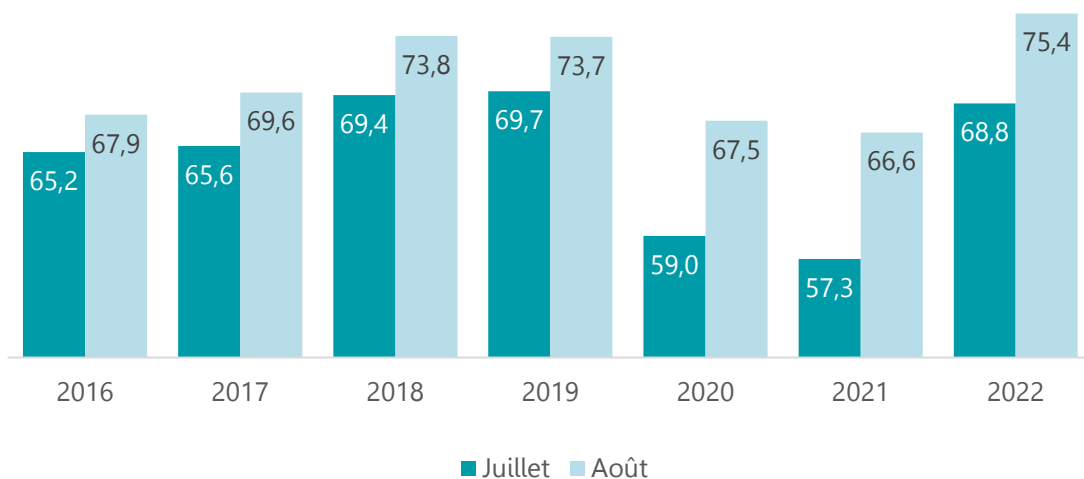
A retenir

- Les hôtels normands totalisent **plus de 2,1 millions de nuitées** au cours des mois de juillet et août 2022, soit une concentration de nuitées sur ces deux mois jamais égalée.
- Le mois d'août concentre 52,9 % de ces nuitées.
- **67,0 %** de la clientèle ayant séjourné dans un hôtel en Normandie en juillet ou en août 2022 est **française**, soit une part qui retrouve les niveaux d'avant crise.
- **87,9 % des clientèles** étrangères proviennent d'**Europe** en juillet-août 2022 (91,2 % en 2021) et 9,4 % du continent américain (6,1 % en 2021).
- Après deux années d'absence, **les Britanniques** sont de nouveau la première clientèle hôtelière étrangère en Normandie en juillet et août. Ils représentent 17,5 % des nuitées hôtelières normandes en juillet et août 2022, suivis par les Belges (15,5 %) et les Italiens (12,3 %).

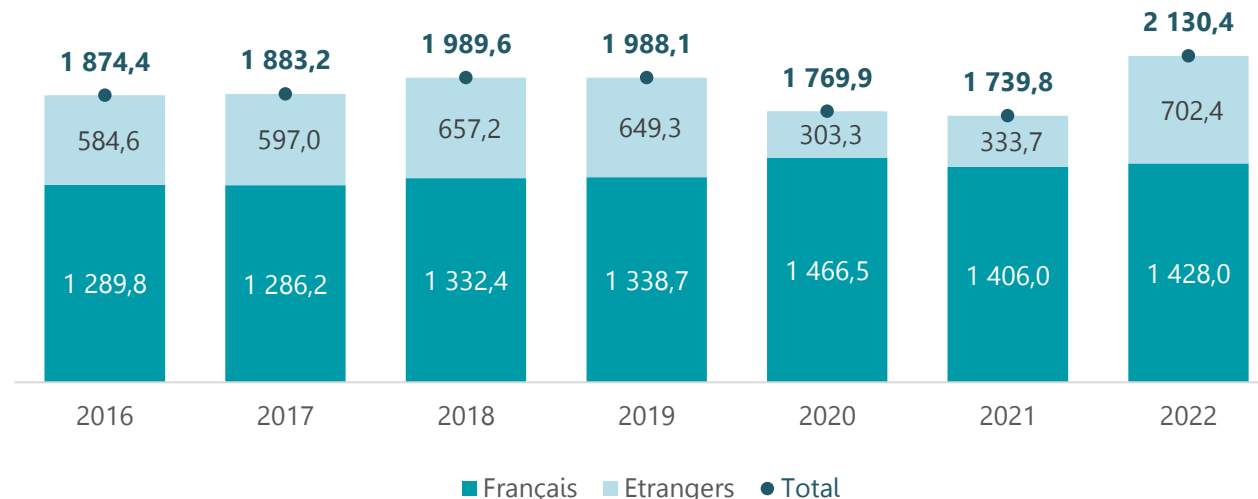
Taux d'occupation et nationalité des clientèles

- Après deux années impactées par la crise sanitaire et les restrictions, le taux d'occupation des hôtels normands repart à la hausse à l'été 2022.
- Le taux d'occupation du mois de juillet 2022 (68,8 %) demeure en-deçà de ceux de 2018 et 2019 (plus de 69 %). Avec **75,4 %**, le taux d'occupation du mois d'**août 2022** est le plus élevé comparé aux mois d'août des précédentes années.
- Avec **2,1 millions de nuitées**, le volume de nuitées hôtelières sur la période **juillet-août 2022** atteint un niveau jamais égalé les années précédentes. Il en est de même pour le volume de nuitées hôtelières étrangères qui dépasse les 700 000 nuitées sur la période. Pour la 3^e année consécutive, la clientèle française enregistre plus de 1,4 millions de nuitées.

Taux d'occupation dans les hôtels normands en juillet et août entre 2016 et 2022 (%)



Nuitées hôtelières françaises et étrangères en juillet et août entre 2016 et 2022 (milliers)





Plage de Deauville en hiver, Hôtel Barrière Le Royal © Marie-Anais Thierry

Contacts

Comité Régional de Tourisme de Normandie
Service Observatoire

Alice LEBAS-HELLIN

a.lebas@normandie-tourisme.fr

Cindy PIERRON

c.pierron@normandie-tourisme.fr

Romane CAUCHYE

r.cauchye@normandie-tourisme.fr

Pour toute utilisation de données issues de ce document, merci d'indiquer la source suivante :
« INSEE Normandie – CRT Normandie ».